

Ecrit par le 16 février 2026

L'IA au programme de la 3e édition du festival du film judiciaire de Pertuis



[**La ville de pertuis**](#) et le [**Conseil départemental d'accès au droit** \(CDAD\) du Vaucluse présentent \[**la 3^e édition du Festival du film judiciaire de Pertuis**\]\(#\). L'événement se déroulera le mardi 13 mai au cinéma \[**Le Luberon**\]\(#\) en présence notamment de \[**Jean-Philippe Lejeune**\]\(#\), président du tribunal judiciaire d'Avignon ainsi que du \[**CDAD 84**\]\(#\) ainsi que de \[**Florence Galtier**\]\(#\), procureure de la République d'Avignon.](#)

Organisé dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Pertuis (CLSPD) le festival a pour thème cette année : 'Apprendre, juger, penser : l' IA change-t-elle les règles ?'.

Ecrit par le 16 février 2026

« Cet événement désormais incontournable de notre ville s'impose comme un véritable moment de réflexion et de sensibilisation pour notre société, se félicite Roger Pellenc, maire de Pertuis. Cette année, le festival s'intéresse à un sujet fondamental et d'une actualité brûlante : l'intelligence artificielle. La thématique nous invite à nous questionner sur la place de l'intelligence artificielle au sein de notre société et plus particulièrement sur l'influence qu'elle peut avoir dans le monde judiciaire, thématique centrale de notre festival. »

De la justice prédictive à celle des algorithmiques

« Au moment où les missions régaliennes de l'État que sont l'armée et la sécurité se métamorphosent au contact des nouvelles technologies (vidéosurveillance, robots-soldats, etc.), la justice elle aussi est gagnée par la révolution numérique au point qu'on parle dorénavant de justice algorithmique, constate Jean-Philippe Lejeune, Président du Tribunal judiciaire d'Avignon. Des légaux techs au logiciel de pseudonymisation de la cour de cassation qui permet l'open data des décisions judiciaires, les outils juridiques contenant de l'IA se développent. Les usages de l'IA en matière judiciaire sont nombreux. La notion de justice prédictive est centrale : elle ne consiste pas à prédire des crimes pour condamner leur auteur avant un passage à l'acte mais il s'agit d'un ensemble d'outils destinés à prévoir autant que possible l'issue d'un litige à partir de probabilités sur la base sur la base de l'analyse de données.



Crédit : Généré par Adobe Firefly

Ecrit par le 16 février 2026

« Le 'juge-robot' remplaçant le juge humain reste toujours un fantasme. »

Jean-Philippe Lejeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon

« L'intelligence artificielle nécessite une prise de recul globale, poursuit celui qui est aussi président du CDAD 84. Face à l'IA, nous sommes en présence d'une histoire qui peut finir bien, comme elle peut finir mal, l'intelligence artificielle représentant autant un potentiel outil pour les juges qu'une potentielle contrainte. Même si le 'juge-robot' remplaçant le juge humain reste toujours un fantasme, les mutations induites par l'irruption de l'intelligence artificielle dans le domaine juridique et dans la société entière risquent de prendre une importance accrue dans notre mode de vie. Elles nous imposent une vigilance renforcée. Ce festival permet de lancer ce débat passionnant et de mesurer les enjeux, les risques et les vrais atouts de cette révolution qui est en marche. »

« L'IA, si puissante soit-elle, soulève des questions éthiques et juridiques cruciales. »

Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon

« L'intelligence artificielle, par sa capacité à analyser, prédire et automatiser, offre des perspectives inédites, complète de Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon. Dans nos tribunaux, elle pourrait alléger la charge des magistrats, accélérer le traitement des dossiers ou encore affiner l'évaluation des risques. Mais ces promesses ne doivent pas nous aveugler. Car l'IA, si puissante soit-elle, soulève des questions éthiques et juridiques cruciales : peut-elle rendre la justice avec l'humanité et la nuance qu'exige chaque affaire ? Peut-elle garantir l'équité, alors que ses algorithmes, conçus par des mains humaines, peuvent induire des biais insidieux ? Et que dire de la responsabilité pénale, qui requiert une analyse fine des responsabilités, du lien de causalité de l'élément intentionnel notamment. »

Ecrit par le 16 février 2026



Projections pour les scolaires

A l'occasion de cette 3^e édition du festival du film judiciaire, 6 courts métrages seront projetés de toutes la journée aux élèves des établissements scolaires inscrits au préalable et accompagnés par leurs professeurs.

Ce programme a pour but de proposer aux élèves et aux enseignants de ces établissements, des courts métrages en lien avec le domaine de la justice (voir détail dans l'encadré en fin d'article), leur permettant ainsi de mieux appréhender certains enjeux sociaux et contextes humains puis de débattre par la suite.

Ecrit par le 16 février 2026

Ces projections sont toujours suivies d'échanges directs avec des professionnels du droit, des magistrats, des policiers, des gendarmes, des éducateurs, des avocats ainsi que des représentants du rectorat, du CLSPD et de la ville de Pertuis.

Une séance pour le grand public suivie d'un débat

Par ailleurs, une séance gratuite sur inscription réservée au grand public clôturera cette 3^e édition. C'est le film 'The Circle' qui sera projeté à partir de 19h dans les salles obscures du cinéma Le Luberon. Le sujet de ce long-métrage : « Les Etats-Unis, dans un futur proche. Mae est engagée chez The Circle, le groupe de nouvelles technologies et de médias sociaux le plus puissant au monde. Pour elle, c'est une opportunité en or ! Tandis qu'elle prend de plus en plus de responsabilités, le fondateur de l'entreprise, Eamon Bailey, l'encourage à participer à une expérience révolutionnaire qui bouscule les limites de la vie privée, de l'éthique et des libertés individuelles. Désormais, les choix que fait Mae dans le cadre de cette expérience impactent l'avenir de ses amis, de ses proches et de l'humanité tout entière... » La projection sera suivie d'un débat avec le public.

L.G.

*3^e édition du Festival du film judiciaire. 19h. Mardi 13 mai. Cinéma [Le Luberon](#). 31, rue Giraud. Pertuis
Informations et réservations : 04 90 79 50 40. pad@mairie-pertuis.fr*

Les 6 courts métrages projetés

'Ma meilleure amie'

Court-métrage réalisé par des jeunes de l'Association Vatos Locos Vidéo.

« Sarah, une adolescente connectée, s'appuie sur sa «meilleure amie», une présence toujours disponible pour l'aider dans son quotidien. Mais peu à peu, son attachement à cette amie l'éloigne de ses vrais amis. Lorsque son obsession pour les réponses instantanées remplace les échanges réels, ses camarades lui font comprendre qu'elle passe à côté de l'essentiel. Une réflexion sur notre rapport à la technologie et à l'importance des liens humains. »

'IAMoyen ?'

Court-métrage réalisé par des jeunes de la Mission Locale.

« Léo découvre Emma lors d'un atelier de la Mission Locale. Pour arriver à la séduire il va devoir faire appel à un allié inattendu. »

'Alerte réveil'

Court-métrage réalisé par des jeunes de l'école numérique des apprentissages de l'association VOLT par image et son.

« Alors qu'un homme à la frontière du réel fuit une menace mystérieuse, il semble être rattrapé par un ennemi bien plus insidieux. Mais qu'en est-il réellement ? »

'Réveille-toi'

Court-métrage réalisé par les lycéens du Lycée Val de Durance en partenariat avec l'association Audiovisocial.

« Des lycéens sont hypnotisés par des écrans d'ordinateurs et smartphones, ils ont perdu toute leur autonomie. Est-ce un cauchemar ou la réalité ? »

'L'apéro'

Ecrit par le 16 février 2026

Court-métrage réalisé par les lycéens du Lycée Val de Durance en partenariat avec l'association Audiovisocial.

« *Un groupe d'amis se donnent rendez-vous pour un apéro, mais la soirée commence mal... »*